

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr. N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

REVUE GENERALE (19 décembre 1881)

France

La grande question du véritable chef du pouvoir exécutif est — nous le supposons du moins — close par cette réplique de la "Paix," qui en définitive, aura le dernier mot :

Nous avions trop présumé, paraît-il, de la "République française," en admettant que la qualification qu'elle avait appliquée au premier ministre pouvait être, "de sa part, une simple erreur". Ce journal la maintient, et déclare "qu'il ne serait pas embarrassé de la défendre"; mais, en fait, il ne la défend pas, ce qui lui serait d'ailleurs difficile, en présence du texte formel de l'article 7 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, que nous lui avons opposé.

Du reste, la "République française" ne discute pas. Elle s'en réfère, sur ce point de droit constitutionnel français, aux défenseurs qu'elle a trouvés, paraît-il, à l'étranger, et qu'elle ne nous fait pas connaître. Mais ce qu'elle ne dit pas, c'est que, dans la presse française, elle n'a trouvé d'autres défenseurs que le Voltaire.

La question de droit est jugée; elle l'est de la même manière par tout le monde. Nous n'avons donc pas à continuer une discussion désormais inutile, et qui n'aurait de raison d'être que si nous nous trouvions en face de contradicteurs plus désintéressés.

Hier ont eu lieu des élections supplémentaires à la chambre des députés. M. Clémenceau a été élu à Arles et dans la 2e circonscription du dix-huitième arrondissement de Paris. Il a opté pour ce dernier siège. M. Devès, ministre de l'agriculture, a été élu à Bagnères de Bigorre, département des Hautes-Pyrénées, contre M. Paul Fould, bonapartiste. M. Leydet, radical, a été élu à Aix, Bouches-du-Rhône.

L'excédant des recettes sur les dépenses de cette année s'élèvera à 200 millions de francs. Les crédits supplémentaires atteignent 170 000 000. Il y aura donc au 1er janvier prochain une somme disponible de 30 millions de francs.

Allemagne

Les bruits qui ont couru ces jours derniers au sujet de la dissolution prochaine du reichstag semblent tirer une confirmation d'un article de la "Gazette de l'Allemagne du Nord". "En apposant leurs signatures au bas du traité de fédération, les princes allemands ont voulu dire que l'Allemagne serait soumise à la direction de la Prusse, mais non pas qu'elle devrait se soumettre aux majorités changeantes qui peuvent se rencontrer dans le reichstag. Les professeurs allemands et les provinciaux qui ont ruiné autrefois l'unité de l'Allemagne à l'église St-Paul à Francfort, et cela par haine de la dynastie et de la monarchie, feraient encore la même chose si on le leur permettait. Toutefois, il est du devoir de la nation, de protester à temps."

Les accidents de chemins de fer III

"On oublie trop le développement énorme et imprévu qu'a pris depuis quelque temps le mouvement de transports sur certaines lignes françaises. De nouvelles voies sont devenues et ont été reconnues nécessaires: il faut le temps de les exécuter. Les études, les autorisations, les expropriations, tout cela n'est pas l'ouvrage d'une année, il s'en faut."

Au reste, les Français sont parfois trop prêts à se déprécier eux-mêmes. La statistique des accidents de chemins de fer de 1859 à 1869 montre en effet un voyageur tué :

En France, sur 13 383 014 voyageurs En Belgique, sur 13 000 032 En Angleterre, sur 15 220 073

Les chemins français étaient donc à peu près sur la même ligne que les chemins belges et un peu au-dessous des chemins anglais, tandis que de 1862 à 1879, il y a eu un voyageur tué :

En France, sur 27 879 000 voyageurs En Belgique, sur 25 289 421 En Angleterre, sur 13 423 000

Ainsi les chemins français ont pris, comme sûreté l'avance sur les chemins belges et ils sont de beaucoup supérieurs aux chemins anglais.

Dans le troisième et dernier point de son travail M. Bontoux passe en revue les moyens à mettre en œuvre pour rendre plus rares encore les accidents. Voici en résumé, ceux qu'il indique comme promettant d'approcher, quant à présent, le plus près possible du but.

L'adoption générale des signaux électriques à cloche sur toutes les lignes à simple voie ; L'adoption des freins à air comprimé ;

La construction de voies parallèles, bien préférables à la multiplication indéfinie de trains sur les mêmes voies ;

Enfin, l'application d'une discipline impitoyable au personnel des chemins de fer, discipline compensée par des salaires accrus.

Tout cela est exposé et développé avec la netteté vigoureuse d'un homme qui connaît à fond son sujet, et le style précis et ferme rend bien la pensée.

Voici la conclusion de cette remarquable étude, dont nos grandes compagnies de chemins de fer auraient tort de ne pas faire leur profit :

"Les questions qui touchent au personnel des chemins de fer sont des plus délicates. Quelques-unes des idées qui vont être énoncées sont très probablement en contradiction avec des opinions très répandues dans le public ; je crois, malgré cela, pouvait les considérer comme plus pratiques que certaines théories à la mode d'aujourd'hui ; il est de mode, en effet, de déclamer contre le despotisme des directeurs des chemins de

fer vis-à-vis du personnel ; on a proposé et on propose encore, dit-on, des projets de loi ayant pour but de régler les relations entre le personnel des mécaniciens et des conducteurs et les compagnies. Le point de vue auquel on se place est, à mon avis, erroné ; il y a quelque chose à faire, mais tout autre que ce que l'on veut faire.

"Le personnel employé sur les chemins de fer peut être, au point de vue spécial de cette étude, divisé en deux catégories. L'une, la seule dont il y ait lieu de s'occuper ici, comprend tous les agents dans le service touché à la sécurité de la circulation, mécaniciens, conducteurs, aiguilleurs, les hommes chargés des signaux, enfin les employés de gare attachés à un titre quelconque au service du mouvement des trains.

"Ce personnel-là, entre les mains duquel repose la sécurité des centaines de millions de voyageurs qui circulent annuellement sur les chemins de fer français, doit être soumis à une discipline d'acier, et d'acier trempé. Pour tout ce qui touche à la sécurité des trains, le service d'un chemin de fer doit être assimilé au service à bord d'un navire ; la régularité absolue, permanente, qui est la condition "sine qua non" de la sécurité, ne peut s'obtenir que d'hommes sachant bien qu'une faute ne sera pas pardonnée.

"Tout agent qui commet une infraction aux règlements de sécurité devrait être immédiatement ou renvoyé, ou placé dans un autre service, même, bien entendu, si la faute n'a pas eu de conséquence. C'est un devoir vis-à-vis du public.

"Une aiguille est mal faite, un signal n'est pas fait ou n'est pas respecté, une gare n'est pas ouverte en temps utile ; il n'y a pas eu d'accident ; pour une cause ou pour une autre, il a pu être évité ; les voyageurs du train en danger ne s'en sont pas même aperçus : l'agent coupable doit être éloigné. Il ne l'est pas ; huit ou dix jours après, il retombe dans la même faute ; un accident arrive, et l'enquête démontre que l'agent fautif était dans le cas de récidive : n'y a-t-il pas là une responsabilité supérieure engagée ?

"On dira que c'est de la barbarie et du despotisme de punir aussi sévèrement un homme qui s'est trompé lorsque son erreur n'a pas eu de conséquence fatale ; c'est là une théorie fautive : on oublie trop les millions de voyageurs exposés à des accidents terribles par les fautes possibles de quelques milliers d'hommes. Nul n'est forcé d'entrer dans ce service, spécial ; ceux qui y entrent doivent en connaître et en accepter les conditions.

"Et d'ailleurs, j'ai hâte de le dire, ce personnel-là devrait être rémunéré tout autrement que le personnel dont le travail n'a qu'un intérêt d'ordre pécuniaire ; l'homme chargé de manœuvrer une aiguille ou un signal devrait être payé beaucoup plus que l'homme chargé de manipuler des marchandises ou des wagons.

Les catholiques allemands

Les journaux gueux se sont efforcés d'amoindrir le succès des catholiques dans les élections allemandes.

Voici quelle est, sur cette question, l'opinion d'un journal fort peu "clérical", la "Gazette d'Augsbourg" :

"Le parti du centre (les députés catholiques) est devenu pour tout de bon le centre de la politique allemande ; voilà le résultat saillant des élections du 27 octobre, résultat que reconnaissent et les gouvernements et les conservateurs de la "Gazette de la Croix," car ils expriment l'espoir que le centre sera raisonnable, et qu'il n'aura pas de trop grandes exigences.

"La preuve que c'est là une inspiration officieuse, c'est une note adressée à la "Correspondance politique" de Vienne, et reproduite par la "Gazette de l'Allemagne du Nord", dans cette note on met devant les yeux du centre, pour le cas où il se conduira bien, la perspective d'occuper la place que le parti national-libéral a occupée pendant douze ans, mais on menace de la colère du chancelier ce même centre, s'il veut se comporter en maître de la situation.

"Ainsi nous en sommes déjà là ! Le centre, à lui seul, en y comprenant les "guelles" (séparatistes) auxquels il donne l'hospitalité, peut compter sur 110 voix ; à quoi viennent s'ajouter les Polonais et les Alsaciens-Lorrains, qui tous, — ce que les officieux font encore ressortir, — marchent avec le centre dans les questions religieuses, et cela donne une armée de 140 voix.

"Pour former la majorité il n'en faut plus que 59, qui peuvent être fournies, peut-être, par les conservateurs seuls sans compter le "parti impérial."

"C'est là, sans doute, une position très-satisfaisante... pour le centre, s'entend."

Un rapprochement

Le *Tablet* de Londres rappelle, dans son numéro du 29 octobre, les scènes de sauvagerie par lesquelles se signalèrent, au XVIIIe siècle, les protestants anglais à l'égard des catholiques, scènes semblables à celles auxquelles se livrèrent les gueux dans les Pays-Bas, et que renouvellent les gueux modernes, comme on en a eu la preuve à Courtrai, à Ingelmunster et à Contich, à l'occasion des dernières élections communales.

Mais la feuille catholique anglaise fait voir le contraste qui se présente en Angleterre entre la conduite des protestants des temps passés et de ceux des temps actuels.

Voici comment le *Tablet* fait ressortir le contraste que présentent les deux situations : A Stokesley, près de Middlesborough, a eu lieu dernièrement l'élection des membres du *School Board* ou comité scolaire. Le Rév. Laurent MacGonnell, prêtre catholique, a été élu membre de ce comité par 209 voix, dont la grande majorité était formée de protestants.

Voici en quoi consiste le contraste dont il s'agit. Dans cette même localité, il y a 135 ans, d'après le *Gentle-*

*man's Magazine* de 1746, la maison de M. Pearson fut attaquée par des émeutiers, qui démolirent le toit de la chapelle, abattirent les portes, les fenêtres et le vestiaire, et firent un feu joie des débris, des livres et des vêtements au milieu de la place du Marché ! aux cris de : *God save the king George !* et à bas la messe !

Les descendants protestants de ce forcenés, ajoute le *Tablet*, ont choisi, par un instinct de réparation, un ministre du culte catholique comme membre du *School Board*.

Puisse nos gueux s'instruire par cet exemple.

Fuyez les cabarets

La commune d'Argenteuil, près Paris, est sous le coup d'une vive émotion.

À la suite d'une querelle survenue le 5 décembre entre des Français et des Italiens, ceux-ci ont joué du couteau et tué deux de leurs adversaires.

Le fait s'est passé à trois heures de l'après-midi, à quelques pas d'un débit de vin à l'enseigne : "Aux deux cigares," tenu par M. Bedoin. La querelle prit naissance à propos d'un coup contesté dans une partie de billard. Des mots on en vint aux mains. Des douze ouvriers, six Français, six Italiens, mis à la porte du café par le propriétaire, se rendirent sous le pont du chemin de fer, et le combat commença. Il avait été convenu qu'on se battrait à coups de poing, mais un Italien sortit un couteau et en frappa dès le début de la lutte son adversaire nommé Grison. Le malheureux, atteint en pleine poitrine, tomba. Cinq Italiens prirent la fuite, laissant leur compatriote aux mains des autres ouvriers. Cet individu, nommé Montoni, réussit à se frayer un passage, et se sauva dans la direction d'Enghien.

Un charretier, nommé Château, conduisant une voiture de charbon, voulut l'arrêter, mais Montoni lui planta son couteau dans la poitrine. Le coup fut si violent que la lame traversa le cœur de l'infortuné voiturier, qui tomba foudroyé.

Grison, atteint mortellement, eut encore la force de se rendre chez le marchand de vin, M. Bedoin, où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Les gens que la bataille avait attirés se mirent à la poursuite de l'Italien.

Montoni est enfin arrêté et desarmé sans donner un seul mot d'explications. La foule s'amasse, l'entoure, l'enlève, et en un instant il est assailli de coups de poings, de pierres et enfin de coups de couteau dans le dos.

Montoni a été transporté à l'hôpital d'Argenteuil en même temps que les cadavres de ses deux victimes.

Son état est des plus graves.

GÉOGRAPHIE

HOLLANDE, ESPAGNE, JAPON, ANNAM, BRÉSIL.

Le royaume de Hollande ou des Pays-Bas, qui est au 11<sup>e</sup> rang des grandes Puissances, présente un cas analogue à celui de l'empire Britannique : ce der-

nier n'a dans la métropole que la 9<sup>e</sup> partie de sa population totale, et la Hollande n'en a que la 7<sup>e</sup> partie. On compte en effet, 4 millions d'habitants dans la Hollande proprement dite, et 24 millions et demi dans ses colonies océaniques ; la Puissance se complète par 110 mille habitants, répandus dans la Guyane hollandaise et quelques-unes des îles Antilles.

Dans la Hollande proprement dite, les catholiques forment le tiers de la population, et la hiérarchie catholique y est établie.

Le gouvernement est une monarchie constitutionnelle ; mais l'administration des colonies relève du roi seul, ce qui rend la marche de leurs affaires indépendante des troubles et des mouvements inhérents au régime constitutionnel.

Le royaume des Pays-Bas est divisé en 11 provinces. Sa capitale est Amsterdam, ville de 296 mille habitants ; mais le gouvernement réside à La Haye, qui a 104 mille habitants. Le pays est bien cultivé, et l'industrie y prospère.

L'indépendance de la Hollande date de l'an 1559, et sa constitution en royaume, de l'année 1806 ; son roi actuel Guillaume III, gouverne depuis 1849.

Le royaume d'Espagne est au 12<sup>e</sup> rang des grandes Puissances ; il renferme 17 millions d'habitants dans la métropole, 7 millions et demi en Océanie, 2 millions en Amérique, et 317 mille en Afrique.

Le royaume d'Espagne a été formé en 1479, par la réunion de plusieurs états particuliers. Le roi actuel, Alphonse XII gouverne depuis 1875.

L'Espagne est divisée, au point de vue militaire, en 12 capitaineries, et au point de vue administratif, en 48 provinces. La capitale, Madrid, a 287 mille habitants. Le gouvernement est constitutionnel.

En dehors de l'Europe, il y a quatre états qui entrent dans la liste des grandes Puissances, savoir : deux en Amérique (les Etats-Unis et le Brésil) et deux en Asie (le Japon et l'empire d'Annam).

Le Japon est au 9<sup>e</sup> rang de la liste générale, ayant une population de 31 millions d'habitants. C'est un pays complètement insulaire, situé à l'est de la Chine, et fort avancé dans l'industrie et la civilisation. Longtemps fermé aux Européens, il commence enfin à entrer en relation avec les étrangers, et il faut espérer que ce sera au profit de la civilisation chrétienne et du pays lui-même. La capitale, Yédo, a 596 mille habitants.

L'empire d'Annam a 21 millions d'habitants ; il est situé au sud-est de l'Asie, et touche la Chine, le royaume de Siam, la Cochinchine française et la mer de Chine ; il est divisé en 6 régions ; la plus septentrionale est le Tonquin, fameux par les martyrs qui sont morts en témoignage de la foi catholique. L'empire est lié par deux traités conclus avec la France, l'un en 1866, l'autre en 1867. La capitale, Hué, a 50 mille habitants.

Le Brésil clôt la liste des Puissances qui atteignent 10 millions d'habitants ; il en a 11 millions. C'est une très grande contrée de l'Amérique méridionale, donnant à l'est sur l'Océan Atlantique, et touchant les trois Guyanes, le Venezuela, la Colombie, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie, le Paraguay, la Plata et l'Uruguay.

Ancienne colonie portugaise, le Brésil forme, depuis 1822, un empire constitutionnel divisé en 20 provinces ; c'est le seul état monarchique du Nouveau-Monde. Sous le rapport ecclésiastique, il comprend 9 diocèses, relevant de l'archevêque de Bahia. C'est dans le Brésil que se trouve le fameux fleuve des Amazones, qui est le 3<sup>e</sup> de l'Univers.

La capitale, Rio-de-Janeiro, a 275 mille habitants ; Bahia en a 129 mille, Pernambuco 117 mille

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 24 Décembre, 1881.—No 4

MADAME DE ROBUR

Par RAOUL DE NAVERY.

—Ma mère, lui dit-il, je crains de vous causer de la peine...

Il la regarda pour trouver dans ses yeux un encouragement.

Il n'y vit rien qu'un regard fixe et froid.

—Je voudrais... il me semble...

Mme Antoine semblait être de marbre, tant elle était pâle et immobile.

Henri cherchait ses mots, il ne les trouvait pas ; il eût voulu n'avoir rien dit, il ne pouvait ni achever, ni s'arrêter.

Il continua :

—A mon âge... il serait peut-être convenable que.....

Enfin, il se leva, se redressa, et dit :

—Il me semble, ma mère, qu'il serait temps que j'apprenne enfin quelque chose du monde.

Henri de Robur ne put se défendre d'un sentiment extrêmement douloureux quand il vit l'émotion profonde que ses paroles produisaient sur sa mère.

Celle-ci avait fixé sur lui des yeux étincelants et gonflés ; le feu d'une colère sauvage brillait au travers des larmes.

Après un moment de silence, elle se leva :

—Monsieur, dit-elle, avec un accent de dureté, vous êtes maître de votre personne et de votre patrimoine. Au siècle où nous vivons, il y a longtemps qu'il est de mode de ne plus respecter ceux desquels on tient la vie. De mon temps, il en était autrement. Henri de Robur est libre d'aller où il lui convient. Qui le retiendrait ? Serait-ce la pensée de laisser au fond d'un vieux château de Provence, isolé et désert, sa mère âgée, souvent malade ?

—Ma mère !... murmura le jeune homme.

—J'en ai dit trop long, interrompit Mme de Robur.

—Ma mère ! reprit Henri, en mettant dans son accent toutes les supplications de la tendresse.

—Monsieur, je vous prie de vous retirer.

Et la vieille femme resta seule, frémissante de colère et de douleur. Son fils lui échappait.

Il y avait bien de l'égoïsme dans cet amour, mais y avait aussi dans cette férocité inflexible la profondeur d'un immense amour maternel.

Le lendemain Henri fit ses préparatifs de départ.

Vingt fois, durant cette intermi-

nable journée, Henri fut le point de renoncer à ses projets, et de faire à son impérieuse mère le sacrifice de sa liberté.

Il avait un tel effroi de la volonté acérée sous laquelle avait plié son enfance, qu'il n'osait aborder sa mère pour s'avouer vaincu.

Vers le soir le curé vint au château.

—Faut-il que je reste ? lui demanda Henri, ému, ébranlé.

—Oui, lui dit l'homme de Dieu, si vous vous sentez la force de ne jamais reprocher à votre mère le sacrifice que vous allez lui faire... Mais si... Non, monsieur Henri, ne prenez pas un fardeau que vous ne sauriez porter.

Le prêtre connaissait le caractère faible du jeune homme.

Il savait combien cette âme, facile aux sentiments tendres, était incapable d'une résolution brusque.

Le surlendemain, Henri de Robur, suivi d'un de ses domestiques, quitta le château où il avait grandi.

Quand il franchit la colline qui fermait l'horizon du château de Robur, cette colline, sur les flancs de laquelle son père était mort, le cœur du jeune homme fut saisi d'une vive émotion. Il laissait derrière lui sa jeunesse ; il entrait dans une vie nouvelle.

III

A PARIS

Henri de Robur trouva à Paris tout ce qu'il y avait rêvé.

Dès que cette nature ardente eût échappé à la servitude maternelle, elle se jeta dans les excès d'une vie indépendante. Il se livra au tourbillon des plaisirs avec la fougue et les emportements d'une nature méridionale, mal préparée aux luttes de la vie dans la solitude, mal contenue par un caractère faible.

Il était parti avec l'intention de passer quelques mois seulement, loin de sa mère.

Dix mois s'étaient écoulés depuis qu'il avait quitté le château de Robur ; il était encore à Paris.

Les lettres qu'il recevait de sa mère étaient rares, sèches, froides. Leur laconisme le troublait plus que des reproches ne l'eussent fait. Chacune de ces lettres le gênait ; il craignait de les ouvrir. Il en garda ainsi une pendant trois jours sans en rompre le cachet ; il l'ouvrit, il apprit que sa mère était souffrante.

Une autre lettre, reçue le lendemain, et qu'il ouvrit en toute hâte, lui disait que la maladie était grave. Il partit immédiatement.

Quand il pénétra dans la grande salle dont la porte était ouverte, il se trouva en face d'un cercueil.

Son âme fut profondément troublée par le remords.

Il s'accusa d'avoir été cruel pour elle ; il s'accusa d'avoir hâté sa mort.

Pour expier son ingratitude, il se condamna à rester pendant six mois dans ses terres.

Ses amis, inquiets de sa retraite, accoururent le surprendre dans la saison des chasses.

On tira des faisans, on traqua des sangliers, on força des cerfs. Une existence pleine de mouvement et de bruit réveilla Henri de Robur de sa léthargique douleur. Au bout de trois mois, il estima qu'il venait de réaliser dans le pays tout le bien dont il était capable. Un legs de sa mère fonda un hospice ; Robur en posa la première pierre, donna une cloche à l'église du village, et se laissa persuader qu'il s'était conduit en fils respectueux et en bon chrétien.

—A moins que tu ne veuilles couronner des rosiers, lui dit un jour en riant son meilleur ami, Nysus de Meillac, je ne fais pas ce que tu peux faire dans ton château, dans tes bois où nous n'avons plus à cueillir que des noisettes, et dans tes champs où la charrie vient de passer. Le carnaval t'invite gaiement à Paris, te voilà trois fois riche, prouve-nous à tous que nous ne sommes que des gaspilleurs d'argent sans invention et sans esprit.

Nysus connaissait la faiblesse et l'orgueil d'Henri, il le fit céder.

A partir de ce moment jusqu'à l'é-

poque de son mariage, la vie de M. de Robur fut un enchaînement de folies occupant ses heures sans les remplir.

Il dut la moitié de ses succès à des fournisseurs.

Parmi les jeunes hommes élégants dans la société desquels vivait Henri de Robur, l'un des plus distingués, était assurément Gustave de Veimar ; c'était un homme du même âge que Henri, plus grave que les autres compagnons. Il passait la nuit au jeu et ne craignait pas les soupers, mais il avait des retours vers la solitude, les employait à des travaux utiles, et ne permettait pas au plaisir d'altérer complètement son intelligence. S'il laissait couler le torrent des passions, il l'endiguait quelquefois. Du reste, il ne cachait pas à ses compagnons de plaisir que vers trente ans il se rangerait, qu'il choisirait une femme et lui resterait complètement fidèle.

Gustave de Veimar persuada donc à Henri qu'il devait se marier.

Celui-ci, lassé, fatigué, saturé de tout, aspirait au repos.

Gustave lui représenta la dignité d'un intérieur présidé, embelli par une jeune femme dont il aurait été le seul rêve, dont il resterait l'unique amour. Il peignit cette idéale créature avec un pinceau de maître, et finit par déterminer son ami à renouer sa vie.

(A suivre)

SOMMAIRE

Revue générale. Les accidents de chemin de fer. Les catholiques allemands. Un rapprochement. Fêtes des cabarets. FÉRIER.—Madame de Rohou: (A suivre). Historique de la fête de Noël. Conférence de M. Chapais. Les délégués français. Le Crédit foncier. Europe. Amérique. Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Cadeaux! Cadeaux!—Benaud & Cie. Vente des bancs à la Basilique. Jouets mécaniques.—Mlle A. Mohr. Verrès à boire, etc., etc.—Peverley & Cie. Chemin de fer Intercolonial.—D. Pottinger. Fêtes de Noël.—Jos. Hamel et Frères. Au Bon Marche.—N. Garnett. Avis spécial.—Gingras & Langlois. Pour argent comptant seulement.—Behan Bros. Bazar du patronage. Cadeaux de Noël.—I. P. Dery. Le téléphone musical de Edison. Présents de haut goût.—Joseph Donati.

CANADA

QUEBEC, 24 DECEMBRE 1881

Conférence de M. Chapais

CLASSIQUES ET ROMANTIQUES.

L'Institut canadien a droit d'être fier; dans ses annales déjà si riches, il pourra enregistrer une œuvre de maître. Nous ne venons pas seulement féliciter M. Thomas Chapais de sa conférence, nous l'en remercions du fond du cœur.

Au lieu d'un pâle résumé, nous voudrions pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs tout ce beau travail, fruit de lectures nombreuses et de longues méditations, si solide dans le fond, si brillant dans la forme, si juste et si impartial dans les appréciations, si plein de la pensée chrétienne.

Le cadre embrassé était immense: M. Chapais l'a rempli à merveille, faisant à chaque auteur la part qui lui convenait. Le critique s'est montré tour à tour historien, philosophe, orateur; il a instruit, il a charmé, il a touché, il a enthousiasmé parfois. L'auditoire d'élite qui l'a si souvent et si chaleureusement applaudi avouera qu'aucun de ces éloges n'est exagéré.

Nous sommes tout d'abord introduits dans le salon d'une noble marquise de Paris, au commencement de la seconde restauration. Il y avait là des ambassadeurs, des poètes, des artistes, des femmes élégantes et spirituelles, en un mot, l'élite de la société parisienne. La beauté souriait au talent, l'esprit faisait fête au génie; les parures, les fleurs, les lumières, l'harmonie, tout contribuait à faire de la soirée de madame la marquise une fête magnifique et charmante. Soudain, les causeries s'interrompent, l'orchestre devient muet, et un jeune homme d'une tournure aristocratique acquiesçant à la demande de la reine du logis, s'appuie sur le marbre d'une cheminée et laisse tomber de ses lèvres les vers suivants:

Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages, Dans la nuit éternelle, emportés sans retour, Ne pouvons-nous jamais sur l'Océan des âges Jeter l'ancre un seul jour?

Et le jeune homme récite ainsi jusqu'à la dernière strophe, devant son auditoire émerveillé, cette élégie admirable que tout le monde sait par cœur.

Au milieu des applaudissements, un des auditeurs s'avance vers le poète: "Qui êtes-vous donc, vous qui nous apportez de tels vers?" Cet interlocuteur enthousiaste c'était M. Villemain, et le jeune homme dont la renommée allait bientôt se répandre en France et dans le monde entier, c'était Alphonse de Lamartine.

Après cette brillante entrée en matière, le conférencier revient sur ses pas. Cette poésie nouvelle, si chaude, si vive, prenant sa source au plus profond de l'être humain, était bien la poésie qui répondait à l'état des esprits et des cœurs, au commencement du dix-neuvième siècle. Mais par quelles transformations avait passé la littérature avant d'arriver à cette phase nouvelle? C'est ce qu'étudie M. Chapais.

Après avoir jeté un rapide coup d'œil sur les origines de la langue, et dit un mot des chroniqueurs du XIII et du XIVe siècle: Joinville, Froissard, et Villehardouin; après avoir mentionné au XVIIe siècle Saint-Gelais, Clément Marot et Rabelais, il arrive au grand siècle, et quel tableau

il nous en fait! Que de gloires, que de génies se trouvent alors réunis autour du trône de Louis le Grand! Il y avait des généraux, et ces généraux s'appelaient Condé et Turenne; il y avait des ministres de la grandeur royale, et ces ministres étaient Colbert et Louvois. Il y avait des poètes, et ces poètes avaient nom Corneille, Racine, Boileau, LaFontaine et Molière. Il y avait des orateurs et c'étaient Bourdaloue, Massillon et Bossuet. L'Europe s'inclinait devant la France comme devant la première nation du monde. Ah! Messieurs, s'est écrié le conférencier, c'était une belle époque, et quand on s'arrête à la contempler un peu, on est bien forcé de convenir que tout n'était pas ténéré dans notre ancienne mère-patrie avant 1789! Alors, M. Chapais étudie la littérature de ce grand siècle, et lui donne tous les éloges qu'elle mérite. Il nous fait successivement admirer les trois qualités maîtresses qui brillaient dans ses œuvres: la correction, la clarté, la majesté.

On goûte cette langue comme on savoure un fruit mûr. Ces auteurs étaient tous, ou presque tous, des citoyens honnêtes et de vrais chrétiens; leur style échappe à cette loi vengeresse ainsi formulée par Boileau:

Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.

Dans les monuments littéraires qu'il ont laissés, on sent couler un souffle vivifiant, on en admire la structure majestueuse et la perfection des détails.

Cependant, M. Chapais met des réserves à ses louanges: il fait à la littérature classique trois reproches que nous trouvons parfaitement fondés. Elle n'est pas assez humaine: tout ce monde invisible de joies, de douleurs, de tendresses, de désirs et d'enthousiasme que nous portons en nous mêmes, lui semble inconnu, elle ne s'occupe ni de la vie intime, ni des pures douceurs du foyer domestique, elle ne se penche pas assez vers les petits et les pauvres.

Elle n'est pas assez nationale. Qui a célébré les gloires immortelles de la France? Qui a chanté Charlemagne, saint Louis et Jeanne d'Arc? Aussi, comme l'a écrit Madame de Staël, les chefs-d'œuvre du XVIIe siècle ne sont pas populaires, et la raison qu'elle en donne, c'est que, les arts, en France, ne sont pas comme ailleurs natis du pays même où leur beauté se développe.

Enfin, cette littérature classique n'est pas assez chrétienne; pour la comprendre il faut avoir sous la main le dictionnaire de la fable, elle vit trop dans l'Olympe.

L'historien continue. L'époque glorieuse s'en va, les génies disparaissent, les uns après les autres, et Louis XIV part le dernier, comme s'il eût été destiné à conduire le deuil de ses illustres contemporains. Le siècle qui suit est un siècle de décadence, et Voltaire, pour le juger, écrit cette parole: "Nous sommes médiocres en tout genre, nous n'avons aujourd'hui que l'Opéra-comique et mademoiselle Duchapt."

Mais voici la Révolution; le sang d'un roi, des princesses, des nobles, des poètes, rougit le sol de la France; puis vient la Convention, puis le Directoire, et un soldat paraît tout à coup, précédé des souvenirs de Rivoli et d'Aboukir; il vient museler tous les tigres, et bâillonner tous les rhéteurs. Les premiers échos du XIXe siècle retentissent du nom et de la gloire de Napoléon; le consulat commence son œuvre réparatrice, et la France respire. Mais la société sentait alors un besoin de religion d'idéal et de poésie, que les monotones versificateurs du siècle précédent ne pouvaient pas satisfaire. Alors, Chateaubriand rentra en France, avec un livre qui fit courir d'un bout à l'autre de sa patrie, un frémissement d'émotion et d'enthousiasme. C'était, le réveil, c'était l'aurore. Madame de Staël suivit, révélant à la France Klopstock, Goethe et Schiller. C'était, il est vrai, le temps des batailles et des grandes victoires; les soldats de Bonaparte écrivaient avec leurs armes cette épopée gigantesque qui durant quinze années tint l'univers en suspens.

Mais après les triomphes, vint la défaite, l'aigle blessé fut fait captif; c'est à ce moment que parurent les poètes de notre âge, c'est alors que le romantisme naquit. Lamartine dans

ses Méditations et ses Harmonies faisait entendre ces accents inconnus qui passionnaient les âmes de ses contemporains. Une nouvelle école se forma, et bientôt, un homme qui avait l'audace des conceptions, le souffle héroïque, une originalité puissante en prit le commandement: c'était M. Victor Hugo. Lamartine avait cultivé surtout la poésie intime, Victor Hugo fit vibrer davantage la corde patriotique; autour de lui vinrent se ranger comme autour d'un chef les deux Deschamps, Alfred de Vigny, Sainte-Beuve, Alfred de Musset. Que voulait le romantisme? Il voulait rompre avec les élégances convenues et les termes usés, se faire l'écho des sentiments intimes et des impressions personnelles, briser en même temps la monotonie du vers alexandrin, en déplaçant plus souvent la césure, introduire dans la langue des images neuves et des locutions pittoresques qui, jusqu'alors, en avaient été bannies.

Comment a-t-il rempli le programme qu'il s'était tracé? M. Chapais répond à cette question en étudiant les œuvres des auteurs romantiques, comme il a étudié celles des écrivains du grand siècle: il nous en fait remarquer les qualités et les défauts. Il loue la nouvelle école de la réforme qu'elle a tentée, il la blâme d'avoir outrepassé les bornes, et de s'être jetée dans des excès qui feront à jamais sa honte. Il admire chez elle le pittoresque et l'éclat des images, la sonorité du vers, la variété de la mesure, la hardiesse, la liberté et la nouveauté des conceptions. Il censure la violation du génie de la langue, l'emploi des expressions triviales, le brisement du rythme, la fantaisie sans frein qui conduit à la confusion des idées. Ces défauts déplorables, M. Chapais nous les fait toucher du doigt dans un morceau tiré des contemplations de M. V. Hugo, et où le chef romantique fait lui-même le bulletin de sa campagne dans la langue qu'il se glorifie d'avoir créée.

Après cette étude sérieuse, le conférencier se prononce contre l'exclusivisme littéraire. Lequel des deux genres faut-il choisir? Ni l'un ni l'autre, dit-il; l'écrivain, qui s'inspirent des deux, saurait en combiner les beautés, serait bien près de la perfection; et cet écrivain, M. Chapais le reconnaît dans M. Louis Veuillot. Ce nom fut accueilli par des applaudissements unanimes.

Nous avons peut-être dépassé les limites d'un compte-rendu; mais nous avons tenu à donner au lecteur, une idée fidèle quoique imparfaite de la conférence de M. Chapais. En terminant, M. Chapais citait parmi les morts, les noms des écrivains distingués, des poètes, des orateurs que notre jeune pays a déjà produits, et il exprimait l'espoir de voir d'autres hommes de parole, de style et d'inspiration, élever à la gloire de la patrie canadienne un monument plus durable que le bronze.

Et nous, en entendant sa parole émue, nous nous disions avec la joie d'un compatriote et l'orgueil d'un ami: Mais lui aussi sera une de nos gloires ou plutôt il en est une déjà! Et il n'a que vingt-trois ans!

Historique de la fête de Noël

La grande fête de Noël est arrivée, et l'Église abandonnant les chants lugubres de la pénitence, va faire entendre les hymnes de l'allégresse, pour saluer la naissance du Fils de Dieu.

Dans cette série de fêtes qui composent l'année ecclésiastique, par laquelle l'Église ranime notre foi, en nous proposant des mystères à honorer, il n'en est guère de plus ancienne que la fête de la Nativité de Jésus-Christ, que nous appelons Noël. Il n'y en a point de plus solennelle, après celle de Pâques et de la Pentecôte, pour ce qui concerne l'ordre religieux, point de plus célèbre dans les vieilles chroniques de notre histoire.

Ce ne serait pas chose facile que de préciser le temps où cette fête de Noël fut instituée dans l'Église. Saint-Augustin parlant des fêtes qui s'observaient de son temps par toute la terre, et que l'on regardait comme établies par les apôtres, ne fait aucune mention de celle de Noël; d'où l'on doit conclure que quelque célèbre que fut cette fête, on ne la tenait pas comme d'institution apostolique. Cependant, d'après le sentiment général basé sur la tradition, elle est

antérieure au concile de Nicée. Les écrits de saint Clément d'Alexandrie prouvent qu'elle n'était pas encore publiquement établie, au moins en Égypte, au commencement du troisième siècle. Saint-Jean Chrysostôme prêcha pour la première fois à la fête de la Nativité, introduite depuis peu à Antioche, en 387, à l'imitation des Églises d'Occident.

Fort longtemps aussi il y eut diversité dans la manière de célébrer cette fête, et dans le choix du jour de sa célébration. Les écrits des premiers siècles sont remplis de disputes et de commentaires à son sujet.

Toutefois, la tradition la plus sûre et la plus constante, c'est que le Fils de Dieu naquit le 25 décembre, et selon le sentiment le plus probable, la quarantième année julienne, la 748e de la fondation de Rome.

Dans l'Église d'Orient on célébrait la fête de Noël, le 6 janvier, sous le nom d'Épiphanie et de Théophanie, au commencement du cinquième siècle, on ne la séparait point encore de l'adoration des Mages.

L'Église latine faisait alors la fête de Noël au 25 décembre et en avait déjà détaché celle de l'adoration des Mages qu'elle célébrait au 6 janvier. Noël est marqué, pour l'Église de Rome en particulier, au 25 décembre, dans l'ancien calendrier qui fut dressé vers le milieu du quatrième siècle.

Saint Augustin nous fait connaître dans plusieurs passages de ses Œuvres que l'Église d'Afrique célébrait aussi cette fête au 25, par une tradition ancienne et immémoriale.

Il nous apprend même que dès ce temps-là, elle était précédée d'un jeûne public.

On ne voit pas bien précisément quand l'Asie et les îles adjacentes suivirent l'Église d'Occident pour le choix du 25 décembre; pendant que le pape Eugène était à Viterbe, en 1145, il lui vint des députés, des évêques d'Arménie, pour lui demander qui avait raison d'eux ou des Grecs qui célébraient ensemble la fête de Noël et celle de l'Épiphanie.

Le veille de Noël, depuis l'institution de la fête, a toujours été regardée comme un jour qui devait être consacré au jeûne et à la prière. Nous avons déjà vu plus haut qu'il en était ainsi du temps de saint Augustin lui-même, et les vieilles légendes sont pleines de récits des punitions terribles infligées par Dieu à ceux qui ne se soumettaient pas à ces saintes observations.

L'usage où se trouvaient les prêtres de dire plusieurs messes par jour n'était point particulier à la fête de Noël. Dans le principe, en avait toute liberté sur ce point. Ce fut le concile de Salgustad, près de Mayence, tenu dit-on, l'an 1022, qui en restreignit le nombre à trois pour chaque jour et pour chaque prêtre. Mais le pape Alexandre II, mort en 1073, abolit cet usage et ne laissa plus la liberté de dire les trois messes qu'au jour de Noël, pour honorer la triple naissance de Jésus-Christ.

Avant le siècle de Charlemagne, chaque prêtre ne disait ordinairement qu'une seule messe en ce jour de Noël, en France et en Espagne. A Rome, on en disait trois, à cause des trois stations indiquées par les Papes pour le service divin. La première se disait au chant du coq. Depuis le neuvième ou dixième siècle, il fut réglé que la première se dirait à minuit. C'est l'usage qui subsiste encore pour les messes hautes.

Il s'en est introduit un autre, toléré par l'Église pour les messes basses, qu'on peut dire de suite, à telle heure qu'il plaît, depuis minuit jusqu'à midi.

Les réjouissances de la fête de Noël s'étendaient autrefois non-seulement aux trois jours suivants, mais jusqu'au jour de l'Épiphanie; c'est ce que les Grecs appellent Dodecameron parce que l'intervalle est de douze jours, où il n'y avait ni jeûnes ni abstinence de viande.

Outre les réjouissances toutes spirituelles de l'Église, nous voyons que les princes, s'inspirant du christianisme, avaient introduit cette pensée jusque dans les affaires civiles. D'après les constitutions impériales, le barreau vaquait depuis le 20 décembre jusqu'au 6 janvier, pour honorer la naissance du Sauveur. Il paraît même que dans un temps, les œuvres serviles et le négoce étaient interdits pendant toute la durée des fêtes.

En France, Noël fut longtemps le

cri de joie de nos aïeux dans les réjouissances publiques et la fête était chômée avec un grand éclat; mais à la fin on abusa de ces cérémonies, et la nuit de Noël fut aussi célébrée par ses scandales qu'elle l'avait été auparavant par l'allégresse toute spirituelle à laquelle on se livrait.

Au Canada on va en foule dans nos églises; le peuple a toujours le bon sens de la foi qu'on cherche à oblitérer de toutes les manières, et se souvient que c'est pour lui plus particulièrement, que le Sauveur est descendu du ciel sur la terre, afin de l'instruire, de l'édifier, de le consoler.

C'est aujourd'hui le onzième anniversaire de l'élection de Mgr l'archevêque de Québec.

LES DELEGUÉS FRANÇAIS

Le comité chargé de préparer, au nom des citoyens de Montréal, la réception des délégués français dont nous avons annoncé hier la venue, s'est réuni jeudi après-midi chez M. Ovide Perreault, vice-consul de France, et s'est organisé régulièrement avec le bureau suivant:

- M. Aldéric Ouimet, M. P., président; M. J. X. Perreault et M. Trotter, vice-présidents; M. Beaugrand, de la Patrie, et M. Gélinas, de la Minerve, secrétaires; M. Seath, trésorier.

Il a été résolu d'offrir aux délégués un banquet, qui aura lieu à l'hôtel Windsor le jeudi 29 décembre. MM. Guillaume Boivin, J. X. Perrault et L. J. Lajoie sont chargés de voir à l'organisation de ce banquet. Il est aussi question d'un bal, qui serait donné sous le patronage de madame la comtesse de Sesmaisons et des dames de Montréal, dans la première semaine de janvier.

M. le sénateur Thibaudeau, M. Gustave Drolet, M. Hughes, M. Globensky, M. Beaugrand et M. Labelle, iront rencontrer ces messieurs à New-York. Voici les noms des délégués français.

- M. Boulanger, général de brigade, chef de la mission militaire; M. Bossan, colonel de dragons; M. de La Chère, capitaine, attaché militaire français à Washington; M. Bureau de Pusy, chef de bataillon du génie, attaché à un ministère de la guerre; M. le baron Henri d'Aboville, capitaine d'infanterie; M. le comte Charles d'Aboville; M. Sigismond de Pourcet de Sahune; M. Gaston de Sahune; M. le comte de Beaumont; M. le vicomte de Noailles; M. de Gouvello; M. le marquis Laur de Lestrade; Les délégués français arriveront de la Louisiane. A la Nouvelle-Orléans ils ont été l'objet d'une très brillante réception.

Nous avons l'espoir que notre bonne ville de Québec, la plus française de toutes les villes d'Amérique ne se laissera pas surpasser en courtoisie à l'égard des illustres Français, et que les citoyens prendront immédiatement les moyens les plus prompts pour recevoir avec tout l'éclat possible des visiteurs aussi distingués.

LE CLUB-CARTIER

L'Électeur semble vouloir profiter de la petite dissension qui a surgi dans le Club-Cartier pour essayer de mettre les uns en hostilité avec le gouvernement fédéral et les autres avec le gouvernement provincial. Nous protestons de toutes nos forces contre ces insinuations perfides, aussi dénuées de fondement que d'a-propos.

La division qui existe actuellement dans le Club-Cartier ne peut avoir de mauvais résultats au point de vue du parti conservateur. Des deux côtés il n'y a que des citoyens bien intentionnés; une petite querelle intestine a fait éclater la scission. Des gens qui seraient surpris d'être comptés contre le gouvernement local seraient MM. Carbray, Sharples, Jos. Hamel, de même qu'il aurait fallu une espèce de miracle pour tourner contre Sir Hector Langevin de ses plus fervents amis comme MM. Jean Blanchet, S. Peters, F. X. Drouin et multi alii.

L'Électeur a assez de surveiller son petit ménage sans qu'il ait besoin d'avoir cure de nos affaires. En tous cas nous verrons à ne pas faire les siennes.

LE CRÉDIT-FONCIER

Quelques journaux ont donné la nouvelle qu'il y avait eu une hausse dans le taux de l'intérêt à la Banque de France et que, comme conséquence, on craignait que le Crédit-Foncier n'élevât ses taux d'intérêt à 7 par cent.

L'Électeur va plus loin. Suivant lui il y a eu une réunion des directeurs à Montréal pour considérer la question, et il donne pour raison de cette conduite le désir qu'ont les capitalistes français de se rembourser des avances qu'ils auraient faites en faveur des conservateurs dans les dernières élections.

Eh bien, pour l'information de tous les alarmistes nous sommes en mesure de dire qu'il n'a jamais été question d'élever le taux d'intérêt du Crédit Foncier, et l'assertion que les capitalistes français ont fourni de l'argent pour les dernières élections est tellement absurde qu'elle se réfute d'elle-même.

Cette élévation du taux de l'intérêt à 6 0/0 à la Banque de France, n'aura pas les contrecoups que l'on craignait. Le taux est variable; il était hier à 5 1/2, aujourd'hui à 6 0/0 et demain il sera peut-être à 5 0/0. On l'a déjà vu à 7 0/0. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer.

Sir Hector Langevin arrivera à Québec ce soir.

M. St-Hilaire a été élu dans Chicoutimi et Saguenay, contre son adversaire M. Dumais. Le nouveau député s'est engagé à appuyer le gouvernement-Chapleau.

EUROPE

FRANCE. Paris, 23 décembre 1881. — Une grande maison de commerce des Indes a des difficultés financières qui menacent plusieurs établissements français.

Le général Logerot a défait une troupe d'Arabes près de Matina.

ANGLETERRE. Londres, 23 décembre. — Les banques seront fermées du 24 au 26 décembre, et du 31 décembre au 2 janvier.

Des marchands et des banquiers préparent une Association en faveur de la réhabilitation de la monnaie d'argent; le président est M. Gibbs, l'un des directeurs de la Banque d'Angleterre.

M. Pigott, ci-devant propriétaire du "Dublin Irishman", croit que le Féminisme tend à s'éteindre.

Il est question d'interdire la Société d'aider des prisonniers, comme n'étant autre chose que la Lang League sous une autre forme.

M. Shaw a écrit au secrétaire de la Ligue des "Home Rulers", pour expliquer sa retraite de cette association.

On croit que 20 000 exemplaires du "United Ireland" ont été distribués à Dublin avant la saisie.

ITALIE. Rome, 23 décembre. — Les négociations entre le Vatican et les États-Unis de Colombie sont en bonne voie.

Le caissier d'une grande maison de banque de Florence s'est enfui, étant en défaut de deux millions de francs; on l'a arrêté dans un village voisin.

AFRIQUE. — On dit que les troupes marocaines envoyées contre Bou-Aména se sont jointes à ce chef et ont proclamé la guerre sainte contre les Français. La révolte s'étend.

AMÉRIQUE

Washington, 23 décembre. — Les récents manifestes du gouvernement portent les petits états de l'Amérique centrale à invoquer l'appui des États-Unis dans leurs différends avec le Mexique.

EN VENTE

Le calendrier du diocèse de Rimouski pour 1882, publié par Léger Brousseau, indiquant la date de la solennité des Quarante-Heures en chaque paroisse, et approuvé par Mgr l'Évêque de Rimouski.

S'adresser pour la vente en gros, à Québec, chez l'éditeur, rue Buade.

Petites nouvelles

CALENDRIER. — Québec, le samedi 24 décembre 1881, 4e jour de la Lune. Il y a eu nouvelle lune le mercredi 21 décembre à 0 heure 22 minutes du matin. Le jour dure 8 heures 30 minutes, et la nuit 15 heures 30 minutes; le Soleil se lève à 7 heures 45 minutes, passe au méridien à midi moins 1 minute, et se couche à 4 heures 15 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 19 degrés et 8 dixièmes. La Lune s'est levée aujourd'hui à 9 heures 49 minutes du matin, passe au méridien à 3 heures 20 minutes du soir, et se couche à 8 heures 40 minutes.

CARTES DE VISITE. — L'établissement du Courrier du Canada, est en mesure d'imprimer les cartes de visite à prix très réduits et dans les genres les plus variés et les plus nouveaux. Satisfaction complète est garantie.

ANNIVERSAIRES. — C'est demain le 246em

anniversaire de la mort de Champlain, fondateur de Québec. — Demain est aussi l'anniversaire du couronnement de l'empereur Charlemagne, le jour de Noël, à St-Pierre de Rome, en l'an 800.

DÉMISSION.—Nous lisons dans la "Gazette du Canada" que M. Owen Murphy, de Québec, a donné sa démission comme syndic officiel pour le district judiciaire de Québec, excepté Lévis et Lotbinière.

UN SUCCÈS.—La conférence que M. The Chapais a donné hier soir à l'Institut Canadien "fait aujourd'hui le sujet de toutes les conversations dans la ville. On n'en dit que des louanges.

HUILE ST-JACOB.—Les parents du jeune Harrigan 132me Rue, New-York, sont dans la joie de voir qu'une seule bouteille d'Huile St-Jacob a guéri leur enfant d'un rhumatisme inflammatoire.

BARREAU DE QUÉBEC.—A l'assemblée générale annuelle du Barreau de la Province de Québec, Section du district de Québec, tenue dans la chambre des avocats, au Palais de Justice en la Cité de Québec, le deux mai 1881, il a été

Résolu :—Que le conseil du Barreau est par le présent requis de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la publication dans les journaux de cette ville, de prétendues statistiques, ne pouvant en aucune manière servir de base pour apprécier la position professionnelle de tels membres de la dite section du Barreau.

J. G. Bossé, Sec.

CONTRAT.—La corporation de Lévis a donné à M. Nicolas Piton le contrat pour fournir soixante et dix toises de pierres devant être employées dans les rues de la ville.

NOYADES.—Un nommé Patrick Ryan, autrefois de St-Colomb de Sillery s'est noyé accidentellement dans le Michigan. Il n'était âgé que de 27 ans.

Le même jour, savoir le 18 du courant, un camarade de Ryan, Charles O'Neil, fils de M. O'Neil de Bergeville, s'est noyé au Michigan.

Il n'avait que 32 ans. Les cadavres des deux noyés ont été retrouvés et envoyés en cette ville.

ACCIDENTS.—Ce matin aux usines du chemin de fer du Nord, un ouvrier a eu la levre coupée par un morceau de bois qui a été lancé par une machine. On a transporté le blessé à l'Hôpital de Marine, et le Dr Verge lui a donné les premiers soins.

L'état glissant des chemins a été la cause hier de deux ou trois chutes sur la glace. Résultat, deux bras et un poignet démis.

ÉCHAPPÉ BELLE.—Le chef des mécaniciens du vapeur "Progress" a failli se noyer en quittant le bateau qui est en hivernement dans le bassin "Princesse Louise." Ayant enfoncé sous la glace, M. Thompson n'a dû la vie qu'à l'énergie de l'homme qui l'accompagnait.

PERDU ET RETROUVÉ.—On se rappelle que samedi soir le cheval de M. Edouard Hallé, arrêté devant le magasin de M. Lebon, à Lévis, était disparu sans laisser de ses nouvelles.

Hier, après-midi, on a retrouvé celui qu'on croyait perdu, sur une petite terrasse qui se trouve sur le bord de la côte en arrière de l'hospice. Personne n'a pu raconter son odyssee, mais on ne doute pas que des voleurs ne soient au fond de l'affaire.

MARITIME.—Le steamer Caspian est arrivé de Liverpool à Halifax. Le capitaine rapporte que la traversée a été très-difficile. Une heure après avoir quitté Saint-Jean de Terre-Neuve, un marin est tombé du mât de perroquet sur le pont du vaisseau ; la mort a été instantanée.

—Le steamer "Rochdale," échoué au havre Indien a été renfloué. On l'a remorqué à Halifax pour être radoubé.

Décès — Le 23 décembre, au Couvent de Sillery, après une longue et douloureuse maladie, s'est endormie dans le Seigneur, Madame St-Vincent de Paul, dans le monde Mademoiselle Florida Pouliot. Elle était âgée de 37 ans et demie, dont elle avait passé 15 en religion. — R. I. P. — Le 23 courant, Dame Éléonore Portugais, épouse de Olivier Deslaurier, ferblantier, à l'âge de 34 ans. Ses funérailles auront lieu lundi à 9 heures A. M. Le convoi partira de sa demeure rue Nelson et Coulombe à 8 heures et demie. — Les parents et les amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

Mères ! Mères ! Mères ! — Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT de MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 25 janvier 1881—1 an. 113

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poumons incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnant un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrrouements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout.

Québec, 24 février 1881—1 an. R

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Bulletin Commercial

MARCHES DE QUÉBEC. Farine et Grains. Québec, 23 décembre 1881

Farine.—Sup. extra, baril, 196. \$6 60 à 8 50

Extra 100 livres..... 6 50 à 8 00

Extra du printemps..... 7 25 à 8 00

Superfine No. 2..... 6 20 à 6 25

Fine..... 5 50 à 5 60

Grains.—Blé de semences (rouge) par 60 livres..... 1 40 à 1 50

pois..... 0 95 à 1 00

Fèves le minot..... 2 50 à 2 60

Avoine 32 livres..... 0 46 à 0 47

Son par 100 livres..... 0 95 à 1 00

Grain par 200 livres..... 5 60 à 5 75

Foin par 100 bottes..... 11 00 à 12 00

Paille par 100 bottes..... 3 50 à 4 00

Orge par minot..... 0 90 à 1 00

Lards, Jambons, Etc., Etc. Québec, 22 décembre 1881

Lard frais par 100 livres..... \$7 25 à 8 00

"frais par livre..... 0 08 à 0 10

"salé..... 0 10 à 0 12

Jambons frais par livre..... 0 09 à 0 11

"fumés..... 0 12 à 0 13

Lard Mess., 200 livres..... 21 00 à 22 00

"Mince, "..... 20 00 à 21 00

"Prime Mess, "..... 18 50 à 18 50

"Engl. P. Mess, "..... 18 00 à 18 50

"Extra Prime, "..... 16 00 à 17 00

10 pour Cent d'Escompte. CHFZ BELAND, GARNEAU & CIE., N. 146, RUE ST-JEAN. INVITATION SPECIALE

A toutes nos pratiques et au public en général de se procurer des marchandises de première qualité et dans le dernier goût à des prix modérés ; un Escompte de DIX POUR CENT sera accordé d'ici au 1er JANVIER pour tout achat fait au comptant. ON SOLICITE UNE VISITE.

Béland, Garneau & Cie., 146, RUE ST-JEAN, vis-à-vis le Marché Montcalm. Québec, 13 novembre 1881.

Verres à Bière et Verres à Vin ! UNE grande variété de patrons comprenant plusieurs nouveaux genres de bien belle qualité à \$1.00 la douzaine

Chez PEVERLEY & CIE. Québec, 22 déc. 1881.—6m—6 sept. 81 350

CHEMIN DEFER INTERCOLONIAL

Congés de Noel et du Jour de l'An.

DES billets d'excursions et de retour seront émis de toutes les grandes stations au prix d'un seul voyage de première classe, depuis le Samedi, 24 décembre, jusqu'au Lundi, 2 Janvier 1882, inclusivement et valables pour retour sur tous les trains de passagers jusqu'au 4 Janvier inclusivement.

D. POTTINGER, surint. en chef. Bureau du C. de F., Moncton, N. B., 15 décembre 1881. Québec, 20 décembre 1881—14f. 413

CANADA Province de Québec, DISTRICT DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE.

DOSITHÉ ARCAND, SIMÉON CLOUTIER, DÉSIRÉ GUAY, curateur aux biens du défendeur.

AVIS public est par les présentes donné que A JEUDI, le 29 du courant, à NEUF Heures du matin, en vente des effets, marchandises et créances du défendeur Siméon Cloutier, aura lieu à la boutique et magasin du dit défendeur. Conditions de la vente : argent comptant.

DÉSIRÉ GUAY, Curateur. Québec, 21 décembre 1881—9f. 414

Bazar du Patronage. Le bazar annuel en faveur de l'ŒUVRE DU PATRONAGE DE QUÉBEC, se tiendra à la salle VICTORIA, rue STE-ANNE, Haute Ville, le 23 JANVIER 1882, et le reste de la semaine.

Les personnes charitables qui désirent favoriser cette si excellente Œuvre, sont priées de vouloir bien adresser leurs offrandes aux Dames dont les noms suivent :

Mesdames G. M. DECAÏNE, rue D'Auteuil. P. JOLICOEUR, rue Ste Anne. I. BAZIN, rue St Augustin. G. CROSTLOW, rue St-Olivier. J. LEBLANC, rue St-Joseph. J. D. MANSAN, rue Napoléon. P. LAPIERRE, rue St Pierre.

Madame Lapierre tiendra la table des rafraichissements. Québec, 14 décembre 1881. 402

Déchets de salaisons. TÊTES, PATTES, RETAILLES, PANNES EN BRANCHE, ROGNONS, ETC., ETC.

A VENDRE A TRÈS BAS PRIX. J. B. Renaud et Cie., 72 A 82, RUE SAINT-PAUL. Québec, 17 décembre 1881. 111

Pour argent comptant seulement ! VENTE ANNUELLE Nous offrons les effets ci-bas mentionnés à 25 0/10 au-dessous de leurs valeurs !

Étoffes à Rideaux de tous genres. Poles Dorés et appareils complets. Tapis Brussels et Tapissorie. Tapis (Ingrain) Ecosais et d'Escaliers. Tapis de Coco et Napier. Rugs, Nattes, etc., etc.

Le meilleur Prêlant Anglais, coupé de toute largeur jusqu'à 8 vgs.

POUR PRÉSENTS DE Noel et du Jour de l'An ! Étoffes à Robes. Indiennes. Châles de fantaisies. Vestes, Nuages, Mitaines, Gants, Poignets, Cois, Cravates, Couvertures et Flanelles et Tweeds Ecosais tout laine depuis 45c en montant.

Pour argent comptant seulement ! Behan Brothers. RUE ST-JEAN, Haute-Ville, Québec, 22 décembre 1881—10f. 415

POUR LES FETES. Au Bon Marche Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville

UN assortiment considérable de marchandises de goût et d'objets de fantaisie convenables pour des CADEAUX DE NOEL et du JOUR DE L'AN qui seront vendus comme à l'ordinaire à VINGT POUR CENT au-dessous des prix courants.

VOYEZ L'ENUMERATION SUIVANTE : Un lot de Poupées en Cire, de toutes grandeurs et de tous les prix. Boîtes à ouvrages, Papiers en Maroquin, Boîtes de fantaisie.

Cravates en soie..... 15c et plus. Châles laine..... 35c et plus. Collets toile..... 5c et plus. Poignets..... 12c et plus. Collets dentelle..... 12c et plus. Fichus..... 12c et plus.

Gants de Kid de toutes nuances..... 50c et plus. Boîtes de mouchoirs..... 65c et plus. Aussi un assortiment considérable de Gants Kid doublés, Mitaines, Nuages, etc., etc.

Foulards..... 40c et plus. Mouchoirs en soie..... 55c et plus. Cravates..... 28c et plus. Chemises blanches..... 75c et plus.

Colts, Bretelles, Poignets, Chaussettes, Camisoles, etc.

N. GARNEAU. Québec, 20 décembre 1881

CLAIRETS ! CLAIRETS ! Clairets en Barrique et en demi Barrique importés directement de Bordeaux expédiés à Québec par le navire Doilico Caria.

20 Caisnes Blaye V in Rouge, Bouteille et demie Bouteille. 15 do Camblain, es do do do. 10 do Bourg do do do. 10 do Latresne do do do. 25 do Fronsac do do do. 10 do St-Estephe do do do. 16 do Macon do do do.

SAUTERNES : 5 1/2 Barriques Sauternes. 25 Caisnes Sauternes. 10 Caisnes Sauternes Chateau Iquem.

BRANDY : 5 Demi Barriques Jarnac Brands. 25 Caisnes Jarnac Brandy Bouteilles. 10 Caisnes Duthiloy Delloy flasks. 5 Caisnes Duthiloy Delloy fins Champagne.

VIN DE MESSE : 25 Barils Ingham C<sup>o</sup>ll direct de Sicile. 25 Demi Barils Octaves do do.

Nous invitons spécialement les personnes qui désirent se procurer des Vins purs à venir nous faire visite à notre chambre d'Échantillons.

Gingras & Langlois, 54, RUE DU PALAIS. Québec, 10 août 1881. 304

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Venant d'être reçu à la maison JOSEPH HAMEL & FRERES, département du détail, un grand assortiment de TAPIS.

Tapis Bruxelles, Impériale, Tapissorie, Ecosais, Kidderminster, Napier, Jute, etc., etc. Bordures et Tapis à Escaliers correspondant, Prêlants Ecosais, Anglais, Américains et Canadiens.

Rideaux de Point et de Mouseline, Mouseline et Point à Rideaux, Repp, Damas soie et laine, Crêtonnes, Corniches, Poles et Mains de cuivre, Corde et Glands de toutes nuances, etc., etc.

PARFUMERIES NOUVELLEMENT REÇUES Par le SS. Parisian.

Parfumeries Supérieure de Lubin, pour le mouchoir. Parfumerie Supérieure de L. T. Piver, pour le mouchoir. Verveine. Ylang, Ylang. White rose. Jockey club. Mille fleurs. New Mown Hay. Opopony. Parfum de la Cour. Patchouly, etc., etc. Vinaigre de toilette de J. V. Bully. Eau de Cologne véritable de Jean Marie Farina. Huile pour cheveux de L. T. Piver. Lait antiphélogue véritable. Savons en pains pour toilette, etc., etc.

—EN VENTE CHEZ— J. Hamel & Freres 58, Rue Sous-le-Fort, 62, Côte de la Montagne.

AUX MESSIEURS DU CLERGE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Drap d'or fin. Drap d'or mi-fin. Drap d'or faux. Galons d'or fin, mi-fin et faux. Franges. Drap d'argent fin et mi-fin. Franges. Galons. Paillettes d'or et d'argent. Dentelles. Boutelles. Agréments, Glands, or et argent, etc.

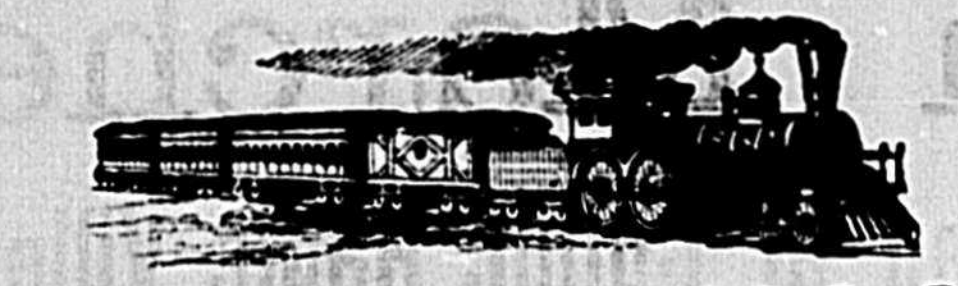
Cannésiles, or. Ornaments d'Églises complets. Croix pour ornements. Chapes, etc., etc. Damas de Soie pour ornements. Galons et Franges de Soie, pour ornements. Encens, Ouates pour Saintes-Huiles. Bas d'aube. Dentelles pour aube. Étoffes à Soutane, Cordons d'aube. Ceintures, Soie Noire. Toiles fines brin rond, etc., etc.

On demande UN fermier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances assez étendues en agriculture. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Dr N. E. DIONNE, rédacteur en chef du Courrier du Canada. Québec, 24 octobre 1881. 370

Jos. Hamel & Freres 58, Rue Sous-le-Fort, No 62, COTE DE LA MONTAGNE. Québec, 20 décembre 1881. 1

AVIS SPECIAL. NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public en général que nous avons maintenant nos calendriers pour l'année 1882, et que nous serons heureux de les distribuer comme d'habitude à tous ceux qui nous les demanderont. N. B.—Nous tenons toujours l'assortiment le plus varié de LIQUEURS, VINS, CIGARES et ÉPICERIES de toutes sortes que nous vendons à des prix extrêmement bas.

Chemins de Fer



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O

CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE LUNDI, 25 JUILLET 1881. Les trains partiront comme suit :

Table with columns: MIXTE, MAILLÉ, EXPRES. Rows list departure and arrival times for various routes like Hochelaga, St-Jérôme, etc.

Service local entre Aymer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains voyageant entre Montréal et Ottawa correspondent avec les Trains voyageant entre Montréal et Québec. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 10 heures.

BUREAU GENERAL, 13, PLACE D'ARMES. BUREAUX DES BILLETS : 13, Place d'Armes, MONTREAL. 202, Rue St. Jacques, Québec.

Québec, 26 septembre 1881.



CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL.

1882-ARRANGEMENTS D'HIVER-1882

Le 21 et après LUNDI, 21 NOVEMBRE, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés :

Table with columns: Laisseront la Pointe Lévis, Heures du Chemin de Fer, Québec. Rows list train schedules for Halifax and St. Jean.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbellton.

Le char Pullman quittant la Pointe Lévis les mardis, jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis, mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

Bureau du C. de F. Moncton, N. B., 15 nov. 1881. D. POTTINGER, Surintendant en chef. Québec, 18 novembre 1881. 1105



CHEMIN DE FER

Québec et du Lac St-Jean

A PARTIR DU 3 novembre, les trains pour le fret et les passagers circuleront comme suit (les dimanches exceptés).

Table with columns: Allant au Nord, Allant au Sud. Rows list departure and arrival times for stations like St-Raymond, St-Jérôme, etc.

Arrivant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Scieries de Connolly, St-Gabriel, lac St-Joseph, lac Sergeant, Bourg-Louis, et St-Catherine.

Le service des trains se fera sur l'heure de Montréal. Le fret est reçu et les billets sont vendus à la station du chemin de fer Q. M. O. & O., au Palais.

J. G. SCOTT, Secrétaire. MM. Leve et Alden, agents pour les billets, en face de l'hôtel St-Louis. Québec, 3 novembre 1881. 366

CE JOURNAL peut-être trouvé sur le site au bureau d'annonces de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

Québec, 25 mars 1880. 997

Vapeurs Océaniques



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallees CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1882-ARRANGEMENT D'HIVER-1882

Les lignes de cette compagnie se composent de deux vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table with columns: VAISSEAUX, TONNAGE, COMMANDANTS. Lists ships like PARISIAN, SARDINIAN, CIRCASSIAN, etc.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

De Halifax :

Table with columns: SARMATIAN, CIRCASSIAN, POLYNESIAN, etc. Lists ship names and dates.

Les steamers marqués de ce signe + partent de Boston le jeudi avant la date du départ de Halifax.

Les steamers marqués de ce signe † partent de Portland le vendredi avant la date du départ de Halifax.

Prix du Passage de la Pointe-Lévis : VOIE D'HALIFAX. Cabine..... \$62.65, \$78.00 et \$88.00

Suivant les accommodements. Cabine secondaire..... \$45.00

Entrepreneur..... 31.00

Des billets de retour seront donnés à prix réduits.

LIGNE DE GLASGOW.

Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON ou PORTLAND, [via Halifax s'il y a lieu.] et chaque semaine de Boston directement pour Glasgow.

Les connaissements sont accordés à Liverpool et à Glasgow, aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des Etats-Unis, et de toutes les stations en Canada et aux Etats-Unis en destination de Liverpool et Glasgow, voie de Boston, Portland ou Halifax.

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne peut retenir des chambres si on ne paie d'avance.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RA' & CIE., Agent. Québec, 23 novembre 1881.

Ligne de Steamers

DE LA Méditerranée et New-York !!

ES-STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT: EGADI, SOLUNTO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON,

de 2500 à 4000 tonneaux, construits en fer, avec compartiments, et toutes les améliorations modernes pour le confort et la sûreté. Plusieurs autres steamers d'un tonnage plus fort sont en construction.

Les arrangements et confort pour les passagers sont tout ce que l'on peut désirer et sur quelques vaisseaux SUPERBE. La table ne peut pas être surpassée. La route est de NEW-YORK :

Gibraltar, Marseille, Gènes, Naples, Messine, Palerme et au retour DE PALERME DIRECTEMENT à New-York, touchant simplement à GIBRALTAR.

La route suivie se trouvant à près de 500 milles au Sud de celle suivie par les steamers qui touchent au Havre, cette ligne Italienne est généralement favorisée par du beau temps.

Les passagers pour l'Italie par cette ligne de steamers, évitent les transports ennuyeux par chemin de fer qu'ils étaient auparavant obligés de faire.

Les prix pour cabine et passage avec confort supérieur sont de \$75 à \$120 suivant les ports. Il y aura une grande excursion à Rome dans le mois de juin 1882.

Il y a un médecin et une garde-malade sur chaque steamer.

Pour plus amples informations s'adresser à L. W. MORRIS, Brodway, New-York.

A Québec, à M. BROWN, Agent pour le Canada. No 113, Rue St-Pierre. Québec, 57 septembre 1881-Jan. O

Maisons Spéciales pour Fournitures aux Etablissements Religieux

VINS DE MESSÉ CREDIT PAROISSIAL HUILE D'OLIVE

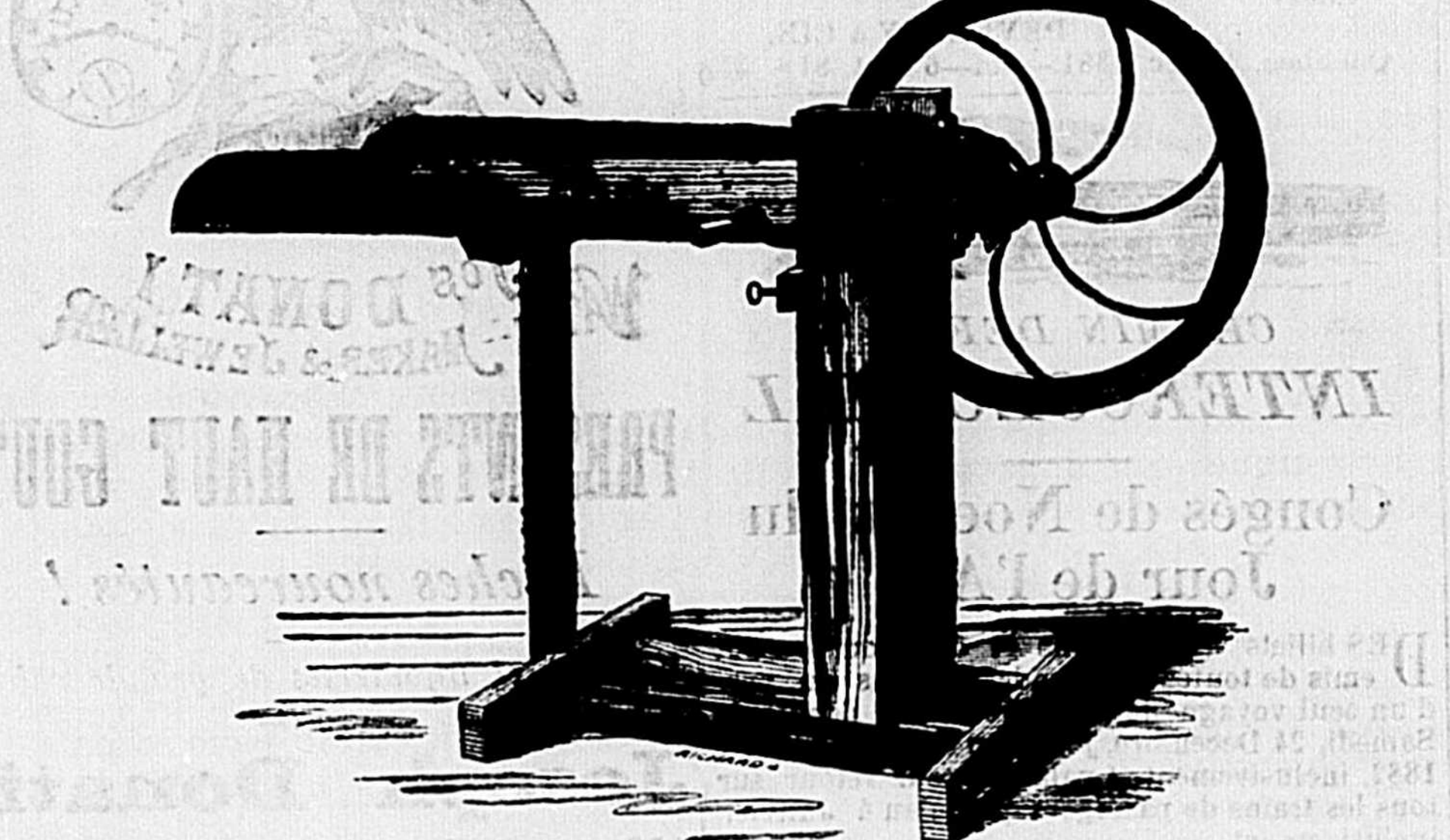
APPROUVÉ par Sa Grandeur Mgr de MONTREAL

268, Rue Notre-Dame MONTREAL O. B. LANCTOT.

IMPORTATION DE FABRICATION

Says Noirs, Mérinos, Soutanes, Commandes, Calices, Ciboures, Burettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, Châsses, Orfèvrerie, Chapelets, Médailles, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candélabres, Encens, Harmoniums, Etc. Statues Religieuses en Plâtre et Carton-Pierre, Décoration d'église, Vitraux, Chemin de la Croix, Transparences pour intérieur d'église, Peintures religieuses, Broderie, Châsserie. —SPÉCIALITÉ: Drapeaux, Bannières, Insignes, Etc.

Une Visite à mes Ateliers est respectueusement sollicitée. Québec, 31 décembre 1880-1 an. 97



CHS. T. COTE & CIE

FABRICANTS ET AGENTS

D'INSTRUMENTS AGRICOLES

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture, nous sommes heureux d'annoncer aux cultivateurs de la Puissance que nous sommes maintenant en position de leur fournir les machines pour travailler la terre, faites d'après les modèles les plus récents et perfectionnés, tels que :

- Charrues à perche forgée et oreille d'acier pour deux chevaux. en fonte pour deux chevaux. forgée et oreille d'acier pour un cheval. réversible pour côteaux, pour un ou deux chevaux. dite " l'Amie du cultivateur ou charrues à trois sillons.

Trains auxquels on attache, toutes sortes de charrues, cultivateurs ou arrache-patates. Arrache-patates de la fabrique "Almonte Works." Herbes circulaires faisant double ouvrage et d'une manière supérieure. Herbes en fer en trois et quatre parties. Rouleaux pour un ou deux chevaux, aussi les scarificateurs de jardin avec les accessoires. Semoir avec Herse, Rouleau, et appareil pour semer la graine de mil, l'instrument le plus complet qui ait jamais été inventé, patente de Vessot. Faneuses. La célèbre "Toronto ou Whiteleys," aussi la "Frost & Wood," nouveau modèle "Buckeye," et la "New Warrior" de Beauchemin. Moissonneuses, de "Toronto ou Whiteleys" aussi de "Frost & Wood," moissonneuses de "Smith Falls." Faneuses pour un cheval. Moulins à battre. Les célèbres moulins à battre, à un, deux et trois chevaux, de Gray & Fils, Vermont, avec van, garantis pour battre de 200 à 500 minots par jour sans aucune perte. Aussi machine à soie ronde et de travers mûne par un cheval, par les mêmes. Pelles à cheval et grattoirs pour chemins. Aussi les moulins à battre patentés de Whittemore, mus à la main, capables de battre sept à dix minots par heure. Barattes de "Blanchard" améliorées—Machines pour finir le beurre, un article indispensable surtout pour les commerçants de beurre. Machines à laver d'après les modèles améliorés, chaises-hamac. Ceux qui ont besoin d'instruments agricoles feront bien de venir visiter notre assortiment avant d'aller voir ailleurs ; toutes nos marchandises sont garanties, nos prix et nos conditions les plus faciles pour le même genre d'effets.

Aussi En vente " Coprogène," on procède de Bommer pour fabriquer toutes sortes d'engrais.—Prix 50 Cents.

CHS. T. COTE & CIE, No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André.

Bureau de Poste, Boite 134. N. B.—Nous gardons constamment un assortiment complet de morceaux extras pour réparations aux prix de la manufacture. Nous avons besoin de bons agents dans les campagnes. Québec, 8 novembre 1881. 63

EN VENTE

LE CALENDRIER

DU DIOCESE DE RIMOUSKI

POUR 1882

Publié par LEGER BROUSSEAU,

Indiquant la date de la solennité des QUARANTE-HEURES en chaque paroisse et approuvé par Mgr l'Evêque de Rimouski.

S'adresser pour la vente en gros, à Québec, chez l'éditeur, 9 Rue Buade

EN DEPOT CHEZ LA PLUPART DES MARCHANDS DE LA PROVINCE.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMEDE ALLEMAND

POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Goulier, Entorses et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux. Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants de Médecines. A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A. Québec, 20 septembre 1881-Jan.

FOURRURES

MON assortiment de Fournitures est maintenant au complet et offert en vente à des prix raisonnables :

Capots pour Messieurs en Astracan et en Raton, Robes de Voitures, Jaquettes pour Dames, en Loutre, Astracan et Mouton de Perse, Manches, Casquettes, Boas, etc., etc.

Aussi —Gants de Chevreuil, Kid et Laine. FOURRURES TEINTES ET REFAITES.

JAMES C. PATERSON

27, RUE BUADE. Québec, 10 octobre 1881. 1062

L. JOBIN, Statuaire,

INFORME les MM. du clergé et les communautés religieuses, qu'il est réinstallé au même endroit, rue Claire Fontaine, Faubourg St-Jean, et qu'il est prêt à prendre des commandes comme par le passé. Statues en bois, peintes, décorées ou plombées pour extérieur. ET AUSSI Des statues en plâtre de toutes grandeurs avec décoration. Toutes ces statues sont d'après les meilleurs modèles européens. PRIX MODÉRÉ. Québec, 18 novembre 1881. 388

Traverse du Grand-Tronc.

Le 21 et après le 21 courant, le steamer de la Traverse quittera

Table with columns: QUEBEC, STATION DE LEVIS. Rows list departure times for various routes.

Le temps et la glace le permettant. Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret. Québec, 23 novembre 1881. 669

J & W REID

FABRIQUANTS DE PAPIER

A LA PAPETERIE DE LORETTE

FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pûpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries. Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux. Québec, 11 septembre 1880. A

DRUIN, FLYNN ET GOSSLIN, AVOCATS,

BUREAU D'AFFAIRES: 28, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC. Suivent les Cours des Districts de QUEBEC, MONTMAGNY et GASPÉ. F. X. DRUIN, Hon. E. J. FLYNN, LL. D., JEAN GOSSLIN, Québec, 23 juillet 1881. 288

GRANDE REDUCTION

Vente sans réserve !!

RABAIS EXTRAORDINAIRE !!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défilé tout à fait.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique :

Vins de Messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboures, Encensoirs, Burettes, etc., etc.

Ainsi que toutes sortes de : Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Fleurs de toutes sortes, Apprêts pour fleurs

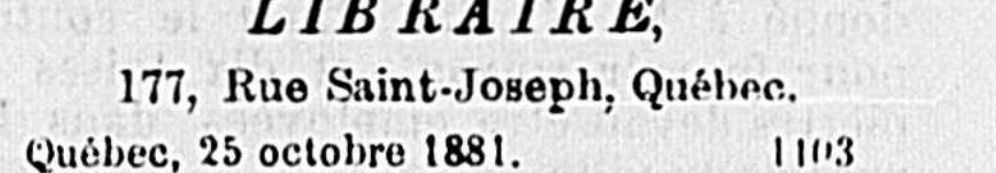
MM. les marchands et MM. les commissaires d'Écoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leurs achats d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants : Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes. Livres blancs pour la comptabilité. Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

Un Escompte de 10 pour 100 sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE,

177, Rue Saint-Joseph, Québec. Québec, 25 octobre 1881. 1103

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du système de l'Estomac, des Reins et des Boudes. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles et sont d'un secours inappréciable dans les indigestions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et la rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival. Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 523, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 11d., 2s. 9d., 1s. 2s., et 3s., chaque boîte et pot et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50 et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London Québec, 2 novembre 1881—1 an. C

CONDITIONS

—DU—

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

Table with columns: CANADA ET ETATS-UNIS. Rows list subscription rates for different durations.

Table with columns: ANGLETERRE. Rows list subscription rates for different durations.

Table with columns: FRANCE. Rows list subscription rates for different durations.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous.....50 centims. Pour chaque insertion subséquente.....12 " Elles seront insérées à raison de 10 centims par ligne pour la première insertion, et de 5 centims pour les insertions subséquentes. Les annonces, les réclamations, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIETAIRE, DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef, FLAVIEN MOFFET, assisté rédacteur, AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne

RUE BUADE, HAUTE-VILLE QUEBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU Editeur-Propriétaire, No 9, Rue Buade, H. V., Québec.